

EUROPCAR GROUPE

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 143 154 016 euros
Siège social : 2 rue René Caudron – Bât. OP 78960 Voisins-le-Bretonneux
489 099 903 RCS Versailles

Rapport spécial du Directoire sur les attributions gratuites d'actions

Exercice clos le 31 décembre 2015

Conformément aux dispositions de l'article L.225-197-4 du Code de commerce, votre Directoire vous informe par son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L.225-197-1 à L.225-197-3 du même Code concernant les attributions gratuites d'actions.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, agissant conformément à (i) l'autorisation consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société du 8 juin 2015 dans sa 18^{ème} résolution et (ii) à l'autorisation du Conseil de surveillance en date du 4 mai 2015, après avis du Comité des rémunérations et des nominations du 4 mai 2015, le Directoire a décidé lors de sa réunion en date du 25 juin 2015 de procéder à l'attribution gratuite de respectivement 653 057 actions (le "**Plan AGA Top 13 2015 Tranche 1**") , 979 586 actions (le "**Plan AGA Top 13 2015 Tranche 2**") et 359 201 actions (le « **Plan AGA Top 100** »).

Actions attribuées gratuitement en 2015 (Plan AGA Top 13 2015 Tranche 1)

Date de l'Assemblée Générale Extraordinaire	8 juin 2015
Date de décision du Directoire	25 juin 2015
Nombre total d'actions attribuées	612 241 ¹
Dont attribuées aux mandataires sociaux	285 713
Mandataires sociaux :	
Monsieur Philippe Germond	128 979
Madame Caroline Parot	75 102
Monsieur Kenneth McCall	40 816
Monsieur Fabrizio Ruggiero	40 816
Dont attribuées aux 10 premiers attributaires salariés du Groupe non-mandataires sociaux	326 528 ¹
Période d'acquisition / Durée de la période de conservation	<p>Les actions gratuites ne seront attribuées définitivement aux bénéficiaires qu'à l'issue d'une période d'acquisition de 2 ans, soit le 25 juin 2017. L'acquisition définitive des actions attribuées gratuitement est subordonnée à une condition de présence à l'issue de cette période, et au respect des indicateurs de performance liés à l'EBITDA corporate ajusté pour les exercices clos au 31 Décembre 2015 et 2016.</p> <p>Les actions gratuites acquises seront indisponibles pendant une période dite de « conservation » d'une durée de deux ans à compter de leur attribution définitive, et ne pourront être ni cédées ni transmises pendant cette période.</p>

¹ Le nombre indiqué est diminué des actions annulées au cours de l'exercice.

Actions attribuées gratuitement en 2015 (Plan AGA Top 13 2015 Tranche 2)

Date de l'Assemblée Générale Extraordinaire	8 juin 2015
Date de décision du Directoire	25 juin 2015
Nombre total d'actions attribuées	918 362 ²
Dont attribuées aux mandataires sociaux	428 570
Mandataires sociaux :	
Monsieur Philippe Germond	193 469
Madame Caroline Parot	112 653
Monsieur Kenneth McCall	61 224
Monsieur Fabrizio Ruggiero	61 224

Dont attribuées aux 10 premiers attributaires salariés du Groupe non-mandataires sociaux 489 792²

Période d'acquisition / Durée de la période de conservation

Les actions gratuites ne seront attribuées définitivement aux bénéficiaires qu'à l'expiration de la période d'acquisition, soit au 15^{ème} jour suivant la date d'arrêté par le Directoire des comptes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. L'acquisition définitive des actions attribuées gratuitement est subordonnée à une condition de présence à l'issue de cette période et au respect des indicateurs de performance liés à (i) l'EBITDA Corporate Ajusté et (ii) aux fluctuations de prix de l'action de la Société par rapport à l'indice SBF 120.

Les actions gratuites acquises seront indisponibles pendant une période dite de « conservation » d'une durée de deux ans à compter de leur attribution définitive, et ne pourront être ni cédées ni transmises pendant cette période.

² Le nombre indiqué est diminué des actions annulées au cours de l'exercice.

Actions attribuées gratuitement en 2015 (Plan AGA Top 100)

Date de l'Assemblée Générale Extraordinaire	8 juin 2015
Date de décision du Directoire	25 juin 2015
Nombre total d'actions attribuées	332 730 ³
Dont attribuées aux mandataires sociaux	N/A
Mandataires sociaux :	
Monsieur Philippe Germond	N/A
Madame Caroline Parot	N/A
Monsieur Kenneth McCall	N/A
Monsieur Fabrizio Ruggiero	N/A
Dont attribuées aux 10 premiers attributaires salariés du Groupe non-mandataires sociaux	60 891 ³
Période d'acquisition / Durée de la période de conservation	<p>Les actions gratuites ne seront attribuées définitivement aux bénéficiaires qu'à l'issue d'une période d'acquisition de 2 ans, soit le 25 juin 2017</p> <p>L'acquisition définitive des actions attribuées gratuitement est subordonnée à une condition de présence à l'issue de la période d'acquisition, et aux réalisations cumulatives suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none">• respect des indicateurs de performance liés à l'EBITDA Corporate Ajusté pour l'exercice clos au 31 décembre 2016;• aux fluctuations de prix de l'action de la Société par rapport à l'indice SBF 120. <p>Les actions gratuites acquises seront indisponibles pendant une période dite de « conservation » d'une durée de deux ans à compter de leur attribution définitive, et ne pourront être ni cédées ni transmises pendant cette période.</p>

³ Le nombre indiqué est diminué des actions annulées au cours de l'exercice.

Actions attribuées à chaque mandataire social	Nombre	Valeur (en euros)	Date	Plan
Actions attribuées durant l'exercice 2015 par la Société et par toutes sociétés qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce, à chaque mandataire social (liste nominative) à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société.	Monsieur Philippe Germond : 128 979 Madame Caroline Parot: 75 102 Monsieur Kenneth McCall : 40 816 Monsieur Fabrizio Ruggiero : 40816	1 512 924 880 946 478 772 478 772	25 juin 2015	Plan AGA Top 13 2015 Tranche 1
	Monsieur Philippe Germond : 193 469 Madame Caroline Parot : 112 653 Monsieur Kenneth McCall : 61 224 Monsieur Fabrizio Ruggiero : 61 224	1 263 353 735 624 399 793 399 793	25 juin 2015	Plan AGA Top 13 2015 Tranche 2
Actions attribuées durant l'exercice 2015 à chaque mandataire social de la Société par les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code commerce à raison des mandats et fonctions qu'ils y exercent.	NA	NA	NA	NA

Nombre et valeur des actions de la Société attribuées gratuitement durant l'exercice 2015 à chacun des dix salariés d'Europcar Groupe S.A. non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce.

Nom du bénéficiaire	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Monsieur Marcus Bernhardt	102 040	878 565
Monsieur Jacques Brun	102 040	878 565
Monsieur Stéphane Deux	6 244	36 902
Monsieur Franck Rohard	5 510	32 564
Monsieur Jehan de Thé	4 775	28 220
Madame Aurélia Cheval	4 040	23 876
Monsieur Mark Richards	2 448	14 468
Monsieur Olivier Métairie	2 341	13 835
Madame Hélène Boidin	1 959	11 578
Madame Nathalie Pujol	1 910	11 288

Nombre et valeur des actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la Société et les sociétés mentionnées à l'article L.225-197-2 du Code de commerce à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des actions attribuées entre les catégories de ces bénéficiaires:

Plan	Nombre de salariés		Valeur (en euros)
	bénéficiaires	Nombre d'actions	
Plan AGA Top 13 2015 (Tranches 1 et 2) ⁴	11	1 208 155 ⁵	10 402 220
Plan AGA Top 100 2015 (Cercle 2) ⁶	51	237 121 ⁵	1 401 385
Plan AGA Top 100 2015 (Cercle 3) ⁷	47	95 609 ⁵	565 049

⁴ Le Plan AGA Top 13 2015 Tranches 1 et 2 bénéficie aux membres du Comité exécutif du Groupe. Pour la répartition entre les bénéficiaires, se reporter aux tableaux ci-dessus.

⁵ Le nombre indiqué est diminué des actions annulées au cours de l'exercice.

⁶ Le Plan AGA Top 100 2015 bénéficie au Top 100 des dirigeants du Groupe. Le Cercle 2 inclut les cadres supérieurs clés du Groupe.

⁷ Le Plan AGA Top 100 2015 bénéficie au Top 100 des dirigeants du Groupe. Le Cercle 3 inclut les cadres supérieurs, ainsi que certains postes clés et talents du Groupe.